



**UNIVERSITÉ  
RENNES 2**

UNIVERSITÉ RENNES 2  
UFR Sciences sociales  
Département d'Administration économique et sociale

Licence professionnelle  
Métiers des administrations et des collectivités territoriales



**Métiers techniques  
des collectivités  
territoriales**

## OBJECTIFS

### Une formation adaptée aux métiers techniques territoriaux.

Les collectivités territoriales représentent un secteur d'activité en plein développement. Dans la perspective de nombreux départs en retraite, du développement de l'intercommunalité et du transfert de compétences de l'État aux collectivités territoriales, les collectivités et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) recrutent de plus en plus de techniciens supérieurs intéressés par la vie locale, capables d'autonomie et de polyvalence, dotés d'une culture administrative, financière et managériale.

### Débouchés :

**Ce professionnel travaille dans les services techniques des collectivités territoriales ou établissements publics** (communes, départements, région, structures intercommunales, foyers-logements, offices HLM, SDIS, ...) après l'obtention d'un concours de cadre technique.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois de technicien supérieur territorial en tant que :

► **cadre généraliste** (responsable ou directeur des services techniques) capable de maîtriser la polyvalence des divers corps de métiers composant un service technique (encadrements d'équipes, relations avec les entreprises...),

► **cadre spécialisé** (responsable spécialisé dans les divers domaines techniques comme le patrimoine vert, le bâtiment, la voirie et les réseaux divers, les déchets, l'urbanisme et les affaires foncières, l'eau et assainissement) soucieux de faire vivre la transversalité c'est-à-dire connaître les contraintes des autres corps de métiers.

## PUBLICS CONCERNES

### Formation initiale :

► étudiants titulaires d'un Bac +2 de formation technique (DUT, BTS) ou d'une licence 2 de géographie, aménagement, biologie, logistique, urbanisme, transport, droit... (sous réserve des capacités d'accueil);

► personnes pouvant bénéficier d'une validation des acquis professionnels.

### Formation continue :

► agents des collectivités locales qui, dans le cadre du plan de formation, désirent se professionnaliser ;

► personnes souhaitant se reconvertir et ayant une expérience (gestion de projet et de l'encadrement) dans le privé (France Télécom, logistique, grande distribution...);

► public en recherche d'emploi et désirant s'investir au sein des services techniques ;

► candidats individuels déjà en poste et qui désirent développer leur employabilité et niveau de professionnalisme.

### Conditions d'admission :

► Recrutement sélectif sur dossier et entretien

► Diplôme accessible en VAE

Les candidatures se font via l'application e-candidats de l'Université Rennes 2 à l'adresse suivante :

<http://candidatures.univ-rennes2.fr>

## LA FORMATION

La licence se décompose en **deux parcours** :

- **Métiers de l'administration territoriale** (MAT) à Rennes.
- **Métiers techniques des collectivités territoriales** (MTCT) à Saint-Brieuc.

**Cette formation en alternance** est organisée sur deux semestres. Elle est composée de 71 jours de **formation théorique**, 85 jours de **stage** en collectivité et 27 jours consacrés à l'**auto-formation** et aux **travaux personnels**

Cette licence met l'accent sur le développement de l'auto-formation, l'organisation d'événements territoriaux, de visites au sein de collectivités et de l'intégration professionnelle avec notamment une préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

Les modalités de validation de la formation sont diverses : monographie communale, la réalisation d'un mémoire professionnel permet l'intégration des contenus et le développement du regard critique.

## STAGE

Le stage permet à l'étudiant de vivre une expérience formatrice et enrichissante dans un environnement professionnel. Il sera amené à réaliser concrètement une ou plusieurs missions au sein d'une collectivité territoriale en étant encadré à la fois par un tuteur professionnel (maître de stage) et un enseignant.

**La durée du stage est de 17 semaines en collectivité soit 595 heures.** Il s'étend sur une période de 10 mois à raison en moyenne de 2 semaines par mois. Il s'agit ici de la mise en place d'une véritable alternance qui permet à l'étudiant de mettre progressivement en pratique les enseignements théoriques reçus pendant les semaines de cours.

Pour connaître les conditions d'obtention des conventions de stage, renseignez-vous auprès du SUIO-IP, service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle.

## COMPÉTENCES SAVOIRS

Le titulaire de cette licence a les compétences pour être un.e :

- **généraliste** de la gestion des services techniques d'une collectivité territoriale ;
- **conseiller.ère** auprès des élus locaux ;
- **encadrant.e** assurant des responsabilités d'encadrement du personnel ;
- **professionnel.le** maîtrisant les connaissances juridiques et techniques, capable de collecter et de traiter des informations spécifiques, connaissant et pratiquant une langue étrangère technique, utilisant l'outil informatique, susceptible d'analyser les situations, d'intervenir avec rapidité et à bon escient ;
- **technicien.ne** qui applique les réglementations nationales et européennes, coordonnant et vérifiant dans son secteur la régularité des prestations dues aux administrés ;
- **organisateur.trice** qui maîtrise toutes les étapes de l'évolution d'un projet, analysant des situations et gérant des situations d'urgence ;
- **gestionnaire** performant et capable d'agir pour le bon déroulement des travaux réalisés, déterminant les procédés techniques, les méthodes d'organisation et le coût de l'opération ;
- **chargé.e de communication et de concertation** assurant le dialogue avec les intervenants techniques, financiers et juridiques et sachant faire circuler les informations auprès des élus, des services, des usagers (recevoir, informer et conseiller un public présentant des demandes plus ou moins complexes ou de nature contentieuse) et argumenter efficacement.

# LES ENSEIGNEMENTS

## Semestre 5

### Cadre institutionnel et fonctionnel des collectivités territoriales

- Introduction générale et cadre administratif
- Place et rôle des fonctionnaires et des élus
- Les différents modes de gestion des services publics
- La maîtrise budgétaire
- L'achat public

### Organisation du travail et gestion de l'activité dans les services techniques

- La gestion des ressources humaines
- L'encadrement et le management du personnel
- La conduite de projet
- Contrôle de l'activité et évaluation de l'activité

### Préparation à l'intégration professionnelle

- Maîtrise des outils de documentation et d'information
- Utilisation du système d'information géographique
- Construction du projet pédagogique tuteuré autour du mémoire
- Analyse des stages pratiques
- Méthodologie de la note de synthèse et préparation à l'oral
- Préparation aux démarches de recherche d'emploi
- Étude de cas

### Stage pratique en collectivité

#### Langue

Anglais technique

## Semestre 6

### Orientations fondamentales

- Approche globale et prise en compte du développement durable
- Prévention gestion des risques et santé au travail

### Environnement et cadre de vie

- Aménagement, Urbanisme et déplacements
- Gestion de l'eau et assainissement collectif ou non collectif
- Utilisation et aménagement de l'espace public à travers le patrimoine vert
- Gestion des déchets
- La gestion des fêtes et des cérémonies

### Gestion du patrimoine des collectivités territoriales

- La gestion et l'entretien de la voirie et des réseaux divers
- La gestion et l'entretien du patrimoine bâti ou à bâtir
- Pratique d'AUTOCAD
- La gestion du parc roulant - matériels motorisés

### Stage pratique en collectivité

#### Langue

Anglais technique



## LES PARTENAIRES

L'Université Rennes 2 et **cinq partenaires** professionnels ont participé activement à la conception de ce cursus : **les quatre centres de gestion de la fonction publique territoriale de Bretagne**, établissements publics départementaux issus des lois de décentralisation **et le CNFPT**. Leur rôle est de conseiller les collectivités en matière de gestion de personnel. Ils assurent, entre autres, l'organisation de concours et mettent à la disposition des collectivités du personnel pour des missions non permanentes. Cette coopération étroite au plan régional entre universitaires et professionnels a permis la conception de ce dispositif innovant.

## QUELQUES CHIFFRES

### Effectifs 2015-2016

25 étudiants

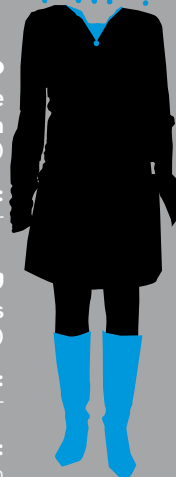
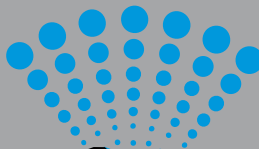
### Taux de réussite des présents aux examens

100 %

### Taux d'insertion professionnelle\* à 30 mois

95 %

\*Taux d'insertion = nombre de diplômés en emploi / population active



### **SUIO-IP**

(Service universitaire  
d'information, d'orientation  
et d'insertion professionnelle)

Question relative à l'orientation :  
[r2suiο@univ-rennes2.fr](mailto:r2suiο@univ-rennes2.fr)

### **DÉVU**

(Direction des études  
et de la vie universitaire)

Question relative à la scolarité :  
[devu@univ-rennes2.fr](mailto:devu@univ-rennes2.fr)

### **Inscriptions :**

[www.univ-rennes2.fr/devu/inscription](http://www.univ-rennes2.fr/devu/inscription)

### **UNIVERSITÉ RENNES 2**

**Campus Mazier (St-Brieuc)**

2, avenue Antoine Mazier  
22015 Saint-Brieuc cedex 1  
[campus-mazier-scolarite@univ-rennes2.fr](mailto:campus-mazier-scolarite@univ-rennes2.fr)

### **UFR SCIENCES SOCIALES**

(Unité de formation et de recherche en  
sciences sociales)

**Directeur de l'UFR :** Johan Oszwald

**Directeur du département AES :**

Philippe Métay

**Responsable de la formation :**

Xavier Barella

**Secrétariat :** ouvert du lundi au  
vendredi 9h-12h et 14h-17h (16h30 le  
vendredi) / Tél. : 02 96 60 43 00

CONCEPTION / SERVICE COMMUNICATION RENNES 2

IMPRESSION / IMPRIMERIE UNIVERSITÉ RENNES 2

Édité en décembre 2016

(document non contractuel)



**UNIVERSITÉ  
RENNES 2**

**WWW.UNIV-RENNES2.FR**